

CALENDRIER DES EXAMENS DE LICENCE ET DE DISSERTATION (POUR LES ÉTUDES UNIVERSITAIRES COMPOSÉES DE LICENCE ET DE MASTER), CORRESPONDANT À LA PROMOTION DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2024-2025

L'art. 1. L'examen de licence et de dissertation est organisé par l'Université de Médecine et de Pharmacie « Victor Babeș » de Timișoara (UMFVBT) lors des sessions suivantes, dans les mêmes conditions, comme suit:

- a) **session I**: en **septembre 2025**, pour **tous les** programmes d'études universitaires des facultés de l'UMFVBT, le cycle d'études universitaires de licence et les études universitaires composées de licence et de master ;
- b) **session II**, en conservant les commissions établies pour la première session de l'examen de fin d'études : en **février 2026**, pour **tous les** programmes d'études universitaires des facultés de l'UMFVBT, le cycle d'études universitaires de licence et les études universitaires composées de licence et de master.

L'art. 2. Le calendrier de l'examen de licence/dissertation est le suivant :

a) en **septembre 2025** :

- 09.09.2025, 10h00 – **épreuve écrite** (pour tous les programmes d'études) ;
- 10.09.2025 - soumission et résolution de toute objection à l'épreuve écrite ; les recours peuvent être déposés au Registre de l'Université ou par transmission en ligne à l'adresse e-mail du doyen de la faculté jusqu'à 12h00;
- 11.09.2025 – **examen pratique** (pour les programmes d'études des facultés de Médecine Dentaire et de Pharmacie, respectivement pour le programme d'études de licence en Balnéophysiothérapie) ;
- 11-12.09.2025 – **soutenance des mémoires de licence/dissertation** (pour **tous les** les programmes d'études de la Faculté de médecine pour lesquels l'examen pratique n'est pas prévu);
- 12.09.2025 - **soutenance des mémoires de licence/dissertation** (pour les programmes d'études des Facultés de Médecine Dentaire et de Pharmacie, respectivement pour le programme d'études de premier cycle Balnéophysiokinétothérapie et récupération, pour lequel l'examen pratique est prévu).

b) en **février 2026** :

- 03.02.2026, à 10h00 – **épreuve écrite** (pour tous les programmes d'études) ;
- 05.02.2026 – **examen pratique** (pour les programmes d'études des facultés de Médecine Dentaire et de Pharmacie, respectivement pour le programme d'études de licence en Balnéophysiothérapie) ;
- 06.02.2026 – **soutenance des mémoires de licence/dissertation** (pour **tous les** programmes d'études).

L'art. 3. L'inscription des candidats à l'examen de licence / dissertation se fait individuellement, auprès des bureaux du doyen des facultés, comme suit :

- **jusqu'au 25.07.2025**, pour la **session de septembre** de l'examen de fin d'études ;
- **jusqu'au 09.01.2026**, pour la **session de février** de l'examen de fin d'études.

L'art. 4. La soumission des travaux de licence / dissertation pour vérification par le logiciel anti-plagiat utilisé par l'Université doit être effectuée **au plus tard le 22.07.2025**.

L'art. 5. La formation technique à laquelle participent les membres des commissions de licence/dissertation, ainsi que les responsables de salle, les superviseurs et les opérateurs, est organisée par la Commission centrale de licence/dissertation **dans la semaine précédant l'épreuve écrite de la première session de l'examen de fin d'études**, dans l'Aula Magna de l'université (ou en ligne, lien envoyé par e-mail, dans des situations justifiées).